

FICHE DE POSTE

Assistant.e de service social des administrations de l'Etat

Intitulé du poste	Assistante sociale au service social en faveur des élèves - DSDEN de Seine-Saint-Denis
Missions principales	<p>Circulaire du 22 mars 2017 – missions et fonctionnement du service social en faveur des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider l'élève à construire son projet personnel, contribuer à la prévention de l'échec scolaire et de ses conséquences, à ce titre, à la définition du projet d'établissement, - participer à l'orientation et au suivi des élèves en difficulté, notamment lorsqu'ils peuvent bénéficier d'une scolarité adaptée ou d'un parcours spécifique, - participer à la prévention et à la protection des mineurs en danger ou susceptibles de l'être et apporter ses conseils à l'institution dans ce domaine, contribuer à faire de l'école un lieu de vie.
Place du poste dans l'organisation	<p>L'assistante sociale exerce ses fonctions au sein du service social en faveur des élèves, service spécialisé relevant du Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, placé sous l'autorité hiérarchique de l'IA-DASEN et de la Conseillère technique, responsable départementale.</p>
Activités du poste	<ul style="list-style-type: none"> - au sein de l'institution, conseil social au chef d'établissement et à l'institution, repérage, recensement et analyse des besoins des élèves, liaisons avec les membres de l'équipe éducative, contribution au projet d'établissement, participation aux différentes instances institutionnelles, - auprès des élèves, et des familles : accueil, écoute, aide information, conseil, évaluation et élaboration du plan d'action, mise en œuvre d'un suivi ou d'un accompagnement psychosocial, - avec l'environnement : construction d'un réseau de partenaires, participation aux actions sociales dans différentes instances, représentation du service dans

Activités spécifiques	différents groupes pluri professionnels et interinstitutionnels. - Représentation du service - Membre permanent de RPP
Relations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - membres de l'équipe éducative : (concertations, CESC, commission fonds sociaux, conseils de classe, conseil d'administration, conseil de discipline, commissions vie scolaire, CCSD, cellule de crise...). - partenaires extérieurs : participation aux instances locales du conseil départemental, contacts réguliers avec les services. - dans le cadre de la protection de l'enfance : conseil départemental, service social, ASE, PMI, Justice, P.J.J, associations habilitées, Brigade des mineurs. - dans le cadre du suivi des jeunes : services sociaux spécialisés (CAF, CRAMIF, prévention spécialisée, hôpitaux, secteur pédopsychiatrique, services de soins). - dans le cadre de la prévention : comités locaux de prévention des violences sexuelles et de la maltraitance, centres de planification, services municipaux de la jeunesse, services et associations d'accès aux droits, centres sociaux, associations femmes relais et autres associations, PRÉ, etc....
Diplôme	Diplôme d'État d'assistant de service social